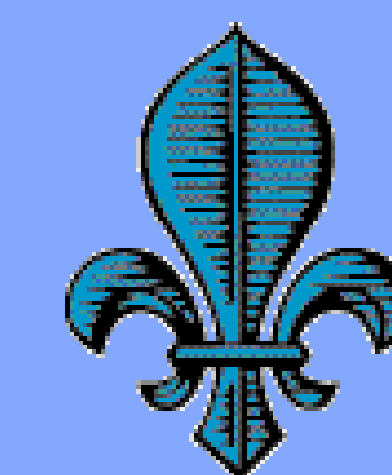


La laïcité au féminin : guerre de genre(s)?



Le débat social entourant la *Charte des valeurs* révèle-t-il la coexistence de courants féministes contradictoires ?

Suzie Bouchard / Professeure Pascale Fournier

Contexte

Ce projet de recherche propose une analyse de la *Charte des valeurs québécoises* de nature socio-juridique. Au-delà de la constitutionnalité de la loi proposée par le gouvernement québécois, il aborde la tension entre le féminisme de l'intention législative et celui qui anime ses plus virulentes critiques. Il s'attarde au féminisme invoqué au nom du projet de loi 60 et l'oppose aux effets anticipés d'une telle loi sur la société québécoise.

Hypothèse

Un tel exercice permettra d'apprécier un fossé irréconciliable entre un courant féministe qui alimente le projet et des effets discriminatoires qui affecteront directement des femmes parmi les plus marginalisées de la société québécoise. Les résultats nous aideront à mieux comprendre si un féminisme identitaire et un féminisme inclusif peuvent coexister au sein d'un consensus social.

Méthode

La méthode choisie comportait d'abord une recherche fondamentale sur le féminisme juridique afin d'interpréter adéquatement les résultats. Elle s'appuyait principalement sur une analyse qualitative des chaînes discursives féministes tenues ou rapportées dans la presse écrite québécoise de septembre 2013 à janvier 2014. L'analyse a permis de définir deux courants qui se sont opposés dans cette tempête médiatique. D'abord un féminisme identitaire, soutenant le projet de loi, qui repose sur trois principales prémisses : une interprétation partielle des symboles (1), une vision paternaliste de la femme musulmane (2) et un attachement profond à l'héritage de la Révolution Tranquille (3). À cette première idéologie s'oppose un féminisme inclusif défini principalement en réponse et par opposition au féminisme identitaire.

Définition d'un féminisme identitaire



Interprétation partielle des symboles

• Aux yeux du féminisme identitaire, le voile représente, au niveau individuel, le choix d'une femme de se soumettre à l'homme. Au niveau collectif, il a le dos encore plus large : il représente tour à tour le cautionnement sans nuance du patriarcat, la montée imminente de l'intégrisme, le refus de l'immigrant.e de s'intégrer à la société québécoise. Peut-on vraiment assimiler au droit individuel de la femme de porter le voile le cautionnement négatif de tout ce qu'il connote, historiquement et géographiquement ?

• «...indépendamment du fait que ce ne sont pas toutes les femmes qui portent le voile qui sont ostracisées, le voile en lui-même donne une image de l'oppression des femmes.»¹ **Viviane Bardot**

• «Ces gens qui veulent la diffusion de leurs vêtements chargés de symbolique religieuse et politique au nom de la liberté refuseront ensuite à leurs femmes, ou à TOUTES les femmes là où ils prennent le pouvoir, la liberté de porter une mini-jupe ou un décolleté si ça leur chante.»² **Jospeh Facal**



Vision paternaliste de la femme musulmane

• Le féminisme identitaire, en supposant que la conscience de la femme voilée est subjective et fautive puisqu'elle résulte d'une internalisation de soumission, présume que la sienne est, par opposition, objective et vraie, et qu'elle n'a pas, elle-même, internalisé de croyances ou de comportements de soumission.

• «...elles ont intériorisé un système de croyances qui fonctionne à la discrimination sexuelle, qui marque les femmes en les réservant aux hommes du même clan et qui peut, dans certains cas, pousser à l'apartheid sexuel.»³ **Mathieu Bock-Côté**

• «l'État en présentant un visage neutre et en demandant à ses agentes et agents de refléter cette neutralité contribue à donner un choix véritable aux femmes. [...] Il permet aux femmes de travailler au sein de la fonction publique sans subir de pressions indues pour travailler voilées.»⁴

Association féminine d'éducation et d'action sociale

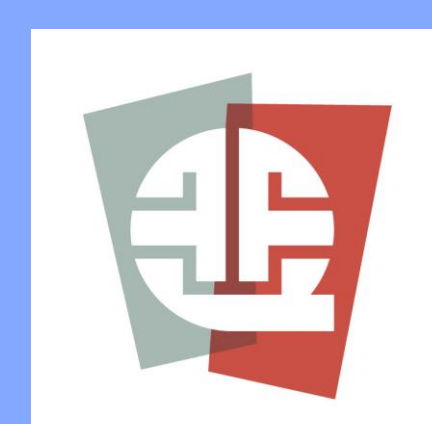


Attachement à l'héritage de la Révolution Tranquille

• Le féminisme identitaire attribue à la Révolution Tranquille les progrès les plus significatifs de la situation des femmes québécoises. Son attachement démesuré et sans nuances à cet héritage, bien que louable, peut faciliter une instrumentalisation pernicieuse du féminisme. Il tend à présenter une construction genrée des rapports de pouvoir, confinant la femme à un rôle passif en vertu duquel elle « reçoit » des droits. Ce sont pourtant les mouvements orchestrés par des femmes pour des femmes qui constituent le véritable moteur de progrès féministe, l'action étatique s'inscrivant plutôt en aval de ces combats.

• «Toute ma vie, je me suis battue pour l'égalité entre les hommes et les femmes et j'ai toujours pensé que si nous voulions garder cette égalité, il fallait être vigilantes. En ce moment, le principe de l'égalité entre les sexes me semble compromis au nom de la liberté de religion.»⁵ **Les Janette**

• «Le foulard et le retour en arrière, l'antimodernisme, le recul par rapport aux acquis de la Révolution tranquille, de la révolution féministe et de la révolution sexuelle.»⁶ **Marie-Claude Lortie**



Conclusion : vers un féminisme inclusif

Le féminisme inclusif qui refuse de sacrifier le sort d'une minorité de femmes au profit d'une vision unique de l'émancipation. Incarné principalement par la Fédération des Femmes du Québec (FFQ), ce féminisme dénonce la hiérarchisation des dominations qui place la discrimination des femmes au sommet de la pyramide. Selon la FFQ, ce processus confine les femmes de minorités dans une double domination, celle du genre et celle de la race. Le féminisme identitaire québécois peut et doit devenir plus inclusif, en insistant notamment sur l'importance de la laïcité pour toutes les femmes du Québec. La polysémie du voile montre bien, au minimum, que nous devons adopter une position collective d'inclusion au détriment d'une solution radicale. Permettre un symbole ne signifie pas avaliser les discours extrémistes qu'il renferme. Permettre le symbole, c'est d'abord et avant tout permettre sa rencontre.



Remerciements

Je tiens à remercier la professeure Pascale Fournier pour son soutien et pour le partage de son expertise lors de cette recherche. Je remercie également l'Université d'Ottawa et le programme du PRIPC pour cette occasion d'apprentissage inestimable.

Références

- (1) Buzzetti, Hélène, «Voile islamique - Viviane Barbot se dissocie de la FFQ qu'elle a dirigée», *Le Devoir*, 28 septembre 2013
- (2) Facal, Joseph, «Mme Houde-Pépin et le relativisme culturel», *Le Blogue de Joseph Facal - Le Journal de Montréal*, 18 novembre 2013
- (3) Bock-Côté, Mathieu, «Occidentalophobie ?», *Blogue de Mathieu Bock-Côté - Le Journal de Montréal*, 2 octobre 2013
- (4) Association féminine d'éducation et d'action sociale, «Mémoire présenté à la Commission des institutions, Auditions publiques sur le projet de loi n° 60», Décembre 2013, p.17
- (5) Bertrand, Janette, «Le Manifeste des Janettes», *Le Devoir*, 15 octobre 2013
- (6) Lortie, Marie-Claude, «Ne te tais pas, Janettes», *La Presse*, 16 octobre 2013
- (7) Dumont, Micheline, *Pas d'histoire, les femmes !* (Montréal : les Éditions du Remue-Ménage, 2013) p.36-37